



M. MME TEMPLÉ Fabien et Laurence

La Rivière
44670 PETIT-AUVERNE

MAIRIE DU GRAND-AUVERNE
A l'attention du Commissaire Enquêteur

7 rue de la Barre David
44520 GRAND-AUVERNE

Petit-Auverné,
Le 07 octobre 2020

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE
« Parc Eolien de la Coutancière »

Madame, Monsieur,

Nous sommes très surpris par cette annonce de parc éolien qui pour nous était seulement une rumeur !

Comment pouvons-nous imaginer un seul instant voir des éoliennes s'implanter à nos fenêtres !
Assez de lumières rouges le soir aux alentours pour constater combien elles sont déjà très nombreuses dans notre secteur. Combien sommes-nous d'habitants exactement ? Attendons-nous un exode urbain sans limite pour consommer toute l'énergie qu'elles produisent dans le secteur ? **Assez chez nous, s'il vous plaît, STOP !**

Les éoliennes sont un gouffre économique. Elles présentent des investissements exorbitants pour la construction, l'installation, la maintenance, l'entretien, les assurances, les taxes etc. Qui va payer ? Combien d'années faudra-t-il attendre et subir avant que la rentabilité économique d'un tel projet soit enfin positive. Est-ce qu'elles vont avoir le temps d'être rentables avant leur fin de vie ?

Nous insisterons aussi fortement sur le fait qu'une éolienne génère du BRUIT. Notre village est dans les vents dominants. Nous allons forcément subir non seulement des nuisances visuelles mais aussi des nuisances sonores infernales et interminables.

Par ce courrier, nous nous opposons totalement et catégoriquement à ce projet qui menace notre santé et celle de nos enfants, notre magnifique paysage, notre campagne, notre faune et nos élevages, nos valeurs agricoles, immobilières et touristiques, notre patrimoine et notre tranquillité.

Beaucoup trop de désagréments cités pour accepter un tel projet !
Mais malheureusement, les côtés politiques et financiers sont certainement à l'ordre du jour dans ces projets et seul les propriétaires fonciers se chargent d'appuyer lourdement sur la prise de décisions.

Nous sommes de simples riverains qui demandons juste la liberté et l'apaisement pour notre bien-être. Nous gérons au quotidien et sans relâche, les problèmes personnels et professionnels pour arriver au mieux à vivre sereinement dans nos villages, en famille et en bons voisinages.
Nous ne pouvons pas y ajouter d'autres préoccupations et colères.

Est-ce que ce simple courrier va peser lourd dans la balance ?
Où trouver les pouvoirs pour annuler définitivement ce projet ?

Nous vous remercions de votre attention et comptons sincèrement sur votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. MME TEMPLÉ Fabien et Laurence